

**Avis de recrutement ITRF**  
**par voie de détachement**  
**ouvert aux fonctionnaires Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi**  
**(BOE)**  
**Ingénieur d'études de classe normale**  
**Session 2024**  
**BAP J – Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage**  
**opérationnel**

**Référence de l'avis de recrutement :**

- Article 93 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019,
- Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,
- arrêté du 22 mars 2024 fixant le nombre et la répartition d'emplois offerts au titre de l'année 2024 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- Au titre de l'université Paris Nanterre, le nombre de poste(s) publié(s) à pourvoir est fixé à 1.

**Nombre de poste à pourvoir dans l'établissement :** 1 poste

**Calendrier:**

Ouverture des inscriptions : **le vendredi 26 avril 2024**

Clôture des inscriptions : **le vendredi 17 mai 2024**

Etude des candidatures : **le jeudi 17 octobre 2024 (date prévisionnelle)**

Auditions : **le mardi 29 octobre 2024 (date prévisionnelle)**

Publication des résultats : **le jeudi 7 novembre 2024 (date prévisionnelle)**

Prise de poste : **1<sup>er</sup> décembre 2024**

**Conditions d'accès au recrutement sans concours :**

- Etre bénéficiaire de l'obligation d'emploi : les travailleurs reconnus handicapés, ainsi que les autres catégories de personnes énumérées à l'article L323 -3 du code du travail : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi-45950>
- Etre fonctionnaire dans le corps des Assistants ingénieurs
- Remplir les mêmes conditions d'ancienneté de services publics que celles exigées pour le concours interne d'Ingénieur d'études : au moins 5 années de services publics au 01/01/2024
- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (pas de condition de nationalité pour l'accès au corps de catégorie A, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude à exercer l'emploi...).

## Dossier de candidature :

- Le candidat devra imprimer le dossier à partir du site de l'Université Paris Nanterre : <https://www.parisnanterre.fr/recrutement-nous-rejoindre/concours-itrf>, rubrique : recrutement direct, Pacte, BOE session 2024.
- Le dossier de candidature est constitué du dossier à remplir, accompagné de la liste des pièces listées ci-après, notamment :
  - Dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle constitué par les pages 5 à 10 du dossier de candidature (notamment formation professionnelle et continue, expérience professionnelle, travaux, projet professionnel)
  - Etat des services publics accompagné de la copie des contrats et des arrêtés de nomination
  - Copie de l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de travailleur Handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE.

**Le dossier est à renvoyé par voie postale au plus tard le vendredi 17 mai 2024 cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :**

Université Paris Nanterre  
Direction des Ressources Humaines – Service du personnel BIATSS  
Pôle concours BIATSS – BU aile ouest – bureau 125 à 128  
200 avenue de la République  
92000 Nanterre

**Passé ce délai, toute candidature sera rejetée.**

## Nature du recrutement :

Le recrutement donnera lieu au détachement du fonctionnaire, à compter du **1er décembre 2024** et pour une durée d'un an dans le corps des Ingénieurs d'études.

A l'issue de la période de détachement, si le fonctionnaire est déclaré apte à être intégré dans le corps de détachement, après un nouvel entretien, celui-ci sera intégré dans le corps des Ingénieurs d'études.

## Organisation du recrutement :

Une commission de sélection, composée d'au moins 3 membres, évalue, au vu du dossier de candidature, l'aptitude professionnelle de chaque candidat à exercer les missions dévolues au corps du recrutement. Elle tient également compte des acquis de l'expérience professionnelle du candidat et de sa motivation.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, elle établit la liste des candidats sélectionnés pour un entretien puis procède à leur audition.

Les candidats sélectionnés seront convoqués par courriers postal et électronique à l'entretien qui se déroulera courant octobre 2024 à l'université Paris Nanterre.

A l'issue des auditions, la commission établit la liste des candidats proposés au détachement, qui peut comporter davantage de noms qu'il y a de postes ouverts.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser au bureau des concours ([concours.biatss@liste.parisnanterre.fr](mailto:concours.biatss@liste.parisnanterre.fr)).